

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 38 (1948)

Heft: 4

Artikel: Anciennes méthodes des jeunes d'Hérémece pour connaître leur avenir [suite et fin]

Autor: Bourdin, Alexandre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette grotte en hiver 1879. Munis d'une chandelle ils avançaient tantôt debout tantôt en rampant, durant quelque dix mètres. Ils arrivèrent au bord d'un gouffre d'où s'échappait une source. Ils revinrent sur leurs pas et quittèrent ce couloir humide garni de mouches.

**Anciennes méthodes des jeunes d'Hérémence
pour connaître leur avenir.**

(suite et fin)¹

Par Alexandre Bourdin, Euseigne.

III. Consulter les étoiles.

Une troisième méthode pour connaître qui l'on va marier, consiste à compter les étoiles neuf nuits de suite, et c'est en rêve aussi qu'apparaît l'endroit où l'on est destiné à vivre. On doit compter neuf étoiles par nuit.²

IV. Consulter la lune.

Enfin une quatrième méthode consiste à consulter la lune. Il faut choisir un soir de pleine lune, et en regardant celle-ci, il faut dire la prière suivante: Beau clair de lune faites-moi connaître en rêve celui (ou celle) que j'épouserai dans mon vivant.

Nous terminerons en citant un exemple de la valeur de ces consultations.

Deux jeunes filles voulurent faire tourner l'oeuf. Des jeunes gens eurent vent de l'affaire. Pour jouer une farce, vers minuit il se rendirent sur le toit de la maison. Ils jetèrent une faux par la cheminée. L'effet fut tragi-comique. Les deux jeunes filles prises de peur s'enfuirent. Mais ce qui est curieux, c'est qu'elles sont maintenant de braves vieilles filles dans la septantaine. Etait-ce la révélation de leur destin? Nous nous garderons bien de répondre.

A propos de la *boun' indalâya*

par A. Guidoux, Chavannes-le-Chêne (Vd.)

Le bon départ.

Le «bon départ» signalé dans Folklore³ est encore très répandue chez nous. Cette coutume, pour prendre congé d'un jeune homme ou d'une jeune fille qui se marie s'est accomplie tout récemment encore. Les jeunes gens arrêtent le car de la noce par une chaîne tendue en travers de la route, ou une corde, «un presson» comme on dit chez nous. Les jeunes gens offrent un verre de vin à tous les occupants du car. Ceux-ci, à leur tour, déposent

¹ Voir Folklore 1948 p. 51* et 52*.

² On trouve une coutume analogue en Franche-Comté. On y trouve également la prière à la lune: «O lune, belle lune, faites-moi voir pendant mon sommeil celui que j'aurai à mon réveil» (cf. Barbizier, almanach populaire Comtois 1949.

³ Folklore 1943 p. 42*.

une pièce d'argent dans le plateau. C'est bien entendu le marié, ou la mariée, qui donne la plus grosse part!

C'est la coutume aussi que le marié ou la mariée donne une somme d'argent à chaque société de jeunes, 20 à 50 fr. (Jeunesse laïque, ou jeunesse d'église ou encore société de football; etc.) J'ai moi-même sacrifié à cette coutume lors de mon mariage!

Cette coutume est très populaire chez nous. Elle s'accompagne parfois, de coups de mortier pour arrêter le car, ou le cortège, et souvent aussi de coups de mousquetons, tirés avec des cartouches à blanc ramenées clandestinement des dernières manoeuvres militaires.

Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne

par Henri Gremaud, Bulle.

Le 7 septembre est fête patronale à Morlon (Gruyère). Ce jour est celui où l'on célèbre S. Grat, évêque d'Aoste (Italie). A cette occasion, deux paroissiens de Morlon vont en pèlerinage au tombeau du saint évêque. Cet évènement donne lieu à une coutume assez curieuse. La paroisse offre par voie de mise publique la somme nécessaire aux débours du voyage. C'est donc les deux citoyens qui acceptent de faire le déplacement pour le prix le plus modique qui sont choisis (réserve étant faite de questions de dignité.) Les envoyés doivent rapporter de leur voyage un peu de terre prise au tombeau du saint. Le pèlerinage a lieu tous les deux ans. Il fut suspendu ou différé durant les deux guerres mondiales. La coutume sera remise en honneur en 1948.

Sommaire:

J. Surdez, Les dimanches du «Rebouetchou» et du «Débouetchou». — † P. Quartenoud, Le «Bri». — F.-X. Brodard, Notes de folklore fribourgeois. — J. Rappo, Le parler de nos pêcheurs staviacois. — † B. Esborrat, La Grotte aux Fées/*La Tan'na à lè Faiè*. — A. Bourdin, Anciennes méthodes des jeunes d'Hérémente, pour connaître leur avenir. — A. Guidoux, A propos de la *boun' indalâyo*. — H. Gremaud, Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne.

La reproduction de tout article n'est autorisée qu'avec indication de provenance.

Rédacteur en chef: Dr P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle. — Rédaction romande: Abbé F.-X. Brodard, Estavayer; A. Piguet, Le Sentier; E. Schüle, Réd. au Glossaire, Montana.

Administration: Fischmarkt 1, Bâle.

Abonnement Fr. 5.—. Gratuit pour les membres de la Société.

Imprimerie G. Krebs Librairie-Editeur S. A., Fischmarkt 1, Bâle. - Imprimé en Suisse.